



# LYON-SPORT

Journal de tous les Sports

ORGANE OFFICIEL DE TOUTES LES FÉDÉRATIONS ET DES PRINCIPALES SOCIÉTÉS SPORTIVES

de Lyon, des Alpes et du Sud-Est

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

CINQUIÈME ANNÉE

N° 256

22 Novembre 1902

### ABONNEMENTS

Rhône et Dépt<sup>s</sup> limitrophes... 6 fr.  
Autres départements... 6 50  
Etranger... 8 fr.

Chaque demande de changement d'adresse  
est soumise au plus

Toutes les Communications en général doivent parvenir  
avant le jeudi soir

## ADMINISTRATION ET RÉDACTION

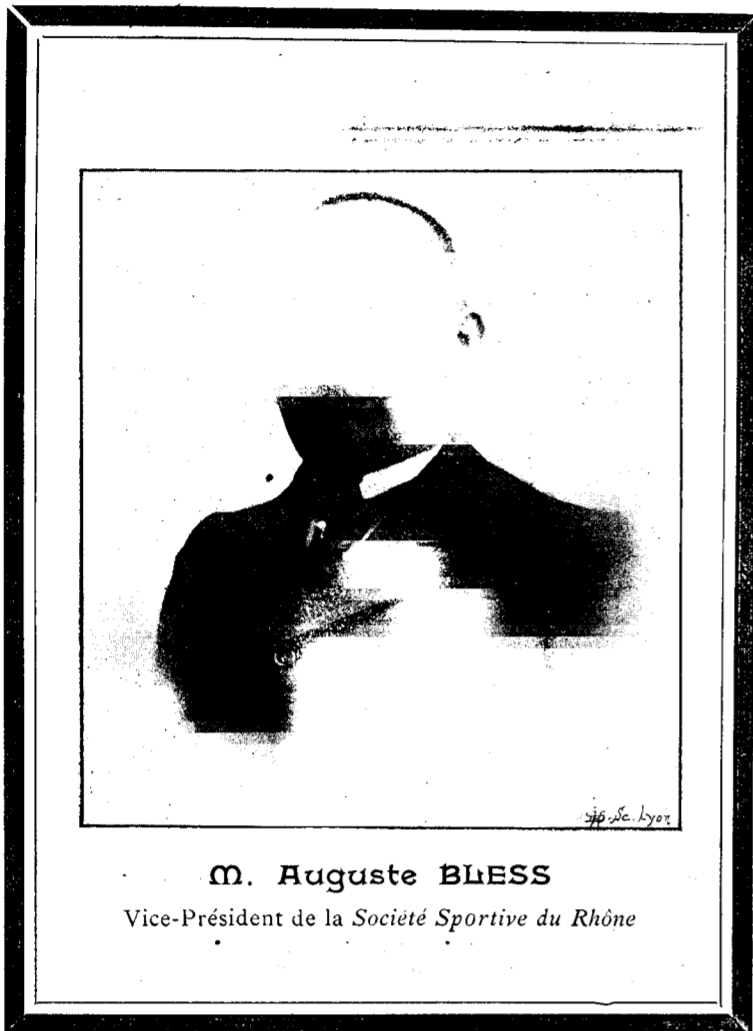
LYON, 15, Place Bellecour, 15, LYON

(A L'ENTRESOL)

Les Annonces sont reçues :

A LYON :

AU BUREAU DU JOURNAL



M. Auguste BLESS

Vice-Président de la Société Sportive du Rhône

Au dernier moment, nous avons la pénible surprise d'apprendre la mort de M. Auguste BLESS, décédé à Bully (Rhône). Le sympathique vice-président de la Société Sportive du Rhône, qui, un des premiers, avait conçu l'idée de la création d'une société de Trotting, à Lyon, a puissamment contribué, par ses relations à son organisation et à son succès par son expérience et sa participation effective. Son écurie, dont les couleurs étaient presque toujours représentées sur nos hipodromes du Sud-Est, restait, à juste titre, une des plus renommées de la région.

Le Trotting et notre vaillante Société Sportive du Rhône perdent en lui un ferme soutien et un homme dont l'expérience et les conseils étaient d'une bien grande utilité.

C'est un nouveau vide dans les rangs du Comité de la S. S. R., si cruellement éprouvé par ce nouveau décès, survenant trois mois après celui du regretté M. Guilleminet.

Le Directeur et les Rédacteurs du Lyon-Sport adressent à Mme BLESS, à la famille, à ses nombreux amis, l'expression de leurs sentiments de condoléance et compatissent de tout cœur à leur profonde douleur.

J. B.

## Association des Sociétés de Courses du Sud-Est

Nous rappelons que le Congrès annuel de cette Association des courses de la région aura lieu aujourd'hui, à 2 heures, au Café Maderni.

On sait tout l'intérêt que présente cette séance à laquelle viennent assister des délégués de toutes les sociétés.

Avec l'importante question de la fixation des journées de courses, l'Association doit délibérer sur diverses propositions du plus haut intérêt.



Equipe des Drags de Lyon

### Drag du dimanche 16 novembre

Dimanche avait lieu entre Décines et Meyzieux, un des premiers drags de la saison. La plupart des membres de l'équipe, rentrés de leurs villégiatures d'été, se retrouvaient au rendez-vous, après cette longue interruption de près de six mois.

Quant à la meute de l'année dernière, elle se trouvait renforcée de quelques nouvelles recrues de belle apparence, encore peu entraînées, il est vrai, sur les longues distances, mais qui ne tarderont pas à suivre facilement leurs aînés, après quelques nouvelles chasses. Le piqueur Lajeunesse nous a présenté, en tout, un lot de dix-huit chiens bien appareillés et en bon état.

Le parcours était fort long (20 kilomètres environ) et parsemé de nombreux obstacles. Mais le terrain était excellent et tout s'est passé sans le moindre accroc.

Reconnus à l'arrivée : MM. Manhès, de l'Harpe, R. Aynard, Bagueuault de Puchesse, P. Gauthier, Boiron, H. Sanoner, lieutenant Poidebard, de Cordon, de Valence; capitaine Chambert, etc., etc.

Dimanche, 23 novembre. Rendez-vous à 1 h. 1/2, à Montluel, au château de M. Herr.

A cause de l'état du terrain, le Drag qui devait avoir lieu dimanche prochain à Montluel, est reporté à une autre date.

Rendez-vous, dimanche 23 novembre, à 2 heures, au Riding.

### Nouvelles Hippiques

M. Ulysse, le propriétaire de trotteurs bien connus dans la région, vient d'être victime, à Nice, d'un vol peu banal. Il s'agit de son cheval *Trac*, bien connu dans le monde des courses.

Donc *Trac* qui a gagné, on le sait, plusieurs épreuves importantes en trotting sur les hipodromes de Villeurbanne, de Nice et de Vichy, fut un beau matin, sellé par son jockey nommé C... (tous les habitués de Villeurbanne le reconnaîtront à cette initiale), qui le monta sous prétexte de promenade.

Or, la promenade se prolongea jusqu'à la frontière italienne, laquelle fut franchie par le cavalier et sa monture.

Emu de cette disparition, M. Ulysse fit des recherches qui aboutirent, quelques jours après, à la découverte du jockey et du cheval dans un hôtel de Vintimille. Mais le jockey eut le temps de disparaître pédestrement, avant l'arrivée des policiers qui ne purent que restituer *Trac* à son propriétaire. Rien n'est perdu, sinon un chevalier d'industrie de luxe!

M. G. Prat vient de se rendre acquéreur, au Tallersal, à Paris, de *Xylander* par Pastissou et Lisette, moyennant la somme de 500 francs.

Voici la liste des trotteurs de la région gagnant au moins 2,500 fr. en 1902 : *Miss Sydney*, (13,255); *Rémusat* (9,058); *Timbale* (8,430); *Faisan III* (7,465); *Quinard* (7,303); *Sans-Peur* (7,203); *Tric* (5,670); *Ascension* (5,152); *Trac* (4,685); *Semaine-Sainte* (4,680); *Uzès* (3,295); *Sap Orne* (2,790); *Lambin II* (2,738); *Printemps* (2,670); *Tambour* (2,655).

*Serpoulette*, à M. Porchère, est morte la semaine dernière du tétanos.

M. le vétérinaire Cadéac vient de mettre les feux au trotteur *Canari* à M. Porchère.

*Kizil Kourgan* est le cheval qui a le plus gagné en 1902, dans les courses plates; il a rapporté 602,725 fr. à son propriétaire. Après lui viennent *Relz* (316,212), *La Camargo* (319,775), *Maximum* (225,175) enfin en cinquième lieu, le gagnant du Grand Prix de Lyon et de Vichy, *Red-Cedar* qui, à lui seul, a fourni 148,466 fr. sur les 151,101 qui sont le lot de M. D. Dorian en-plate. A ce propos, disons que désormais ses chevaux recourent sous des couleurs qu'un deuil tenait éloignés de nos hipodromes.

Les chevaux de course ne se refusent plus rien. Il y a quelques années, *Cravan* s'offrait un train spécial pour aller à Vichy.

L'autre jour *Pollion* faisait, dans les mêmes conditions, le voyage de Nice, ce qui a coûté à son propriétaire, M. Ch. Mills, la modeste somme de 9.000 francs.

A l'occasion de la victoire de *Kadikoï*, dans le Grand Prix de Nice, M. M. Caillaud a fait don de 1.000 fr. aux pauvres de Nice, et de 500 fr. à l'hôpital des jockeys.

*Rameau*, le vainqueur, samedi, du Prix Modestie, à Saint-Cloud, appartenait naguère à un marchand de chevaux bien connu de notre ville M. Laurent qui l'a vendu à M. Potel son propriétaire actuel. *Rameau* a gagné facilement et a trotté en 1'42".

Le jockey Levivier a renouvelé son engagement avec M. le comte de Chantemerle.

*Reiff* est le jockey qui a le plus remporté de victoires en plat durant l'année 1902. Il a gagné 116 courses alors que *Milton Henry* en compte 97, G. Stern 90, Thorpe 78, A. Carter 65, Rigby 54, Thompson 43, Mac Intyre 41, etc.

Notre confrère le *Falot*, répondant à divers correspondants qui lui demandent si M. Chauvin, auteur de l'amendement sur la suppression des donneurs, est le même que M. Chauvin qui organise et dirige les services de pari mutuel sur une grande quantité d'hippodromes tant en France qu'à l'étranger, s'exprime ainsi :

« M. Albert Chauvin, créateur du système de pari-mutuel qui porte son nom, n'est pas député, d'abord; ensuite, il est suffisamment absorbé par ses travaux, pour ne songer à autre chose qu'à les mener à bonne fin.

Notre vaillant sportman lyonnais, M. Bérard jeune, vient au quatrième rang parmi les gentlemen français qui ont gagné des courses plates en 1902. Il compte à son actif six épreuves, MM. Michel Stern, Baron Foy, Crossouard en ayant chacun neuf. En haies et en steeple, M. Bérard, avec une intéressante écurie et un travail persistant ne s'est pas moins distingué.

M. Granier, d'Avignon, s'est rendu acquéreur du cheval *Suspect*, auquel il a fait mettre le feu.

On annonce que Thorpe, le héros du dernier meeting de Marseille, où il s'est adjugé sept montes gagnantes, aurait l'intention de renoncer à son métier et de se retirer en Amérique.

M. Raoul Audier a vendu à un propriétaire de Cannes, sa jument *Jouvenelle*, par *Polygone* et *Joyeuse*.

Le Conseil général des Bouches-du-Rhône a accordé une subvention de 3.000 fr. à la Société Sportive de Marseille. Les Sociétés d'Arles, d'Aix et de Salon ont bénéficié d'une allocation de 1.500 fr.

M. Maurice de Gheest a été nommé membre de Comité du Demi-Sang, en remplacement de M. Demagny, récemment décédé. Tout le monde applaudira au choix fait par la Société de la rue de l'Arcade.

Le Comité de la Société Hippique d'Avignon a fixé ses réunions de 1903, au dimanche 31 mai et au lundi 1er juin (fêtes de la Pentecôte).

Dans la statistique des courses plates en 1902, il résulte que les propriétaires les plus heureux ont été : MM. E. de Saint-Alary (804.499 fr.), M. Caillaud (707.091 fr.), J. de Brémond (565.935 fr.), Camille Blanc (415.816 fr.), Vicomte d'Harcourt (389.906 fr.).

Signalons aussi dans notre région MM. Zafiropoulos (26.892 fr.) et L. de Romanet (20.146 fr.) toujours pour les courses plates seulement.

*Mélie* à M. T. Dugas a couru non placée dimanche, dans le Prix des Vignes à Bordeaux.

*Uncle Sam's Pride* à M. Beauchamp, a triomphé samedi, à Saint-Cloud, dans le Prix du Tramway, sur un lot de 12 partants et rapportant à ses heureux preneurs la coquette somme de 291 fr. 50 gagnant et 58 fr. placés, au pesage. Le cheval qui était dirigé par M. Beauchamp fils a trotté les 2.800 mètres sur le pied de 1'38" 1/4 le kilomètre.

Le gentleman-ridier, M. Mathiessen, lieutenant au 9<sup>e</sup> hussards, et qui, l'année dernière, fit une chute si malheureuse à l'hippodrome de Villeurbanne, vient de passer à l'escadron des Spahis Sénégalais.

Un record du monde battu. — La dernière journée du Concours hippique de la ville de Trévise (Italie) a été marquée avant-hier par une magnifique performance du lieutenant Trissino, qui, sur le cheval *Blaque* a battu le record du monde de saut en longueur avec 7 m. 50.

Le lieutenant Trissino n'est pas absolument un inconnu pour les habitués des concours hippiques de Paris. Il a participé à celui de 1900.

Nous avons annoncé que les dates fixées pour la réunion d'hiver à Nice étaient le jeudi 15, dimanche 18, mercredi 21, vendredi 23, dimanche 25 et mercredi 28 janvier.

Le programme reste, dans ses grandes lignes le même que l'année dernière; mais une quatrième épreuve est ajoutée au programme de chacune des journées de courses. De ce fait, le montant des allocations, qui avait été de 215.400 fr. en 1901, se trouve porté à 227.100 fr. L'allocation de 100.000 est maintenue pour le Grand Prix de la Ville de Nice (steeple-chase); le prix de Monte-Carlo (grande courses de haies) reste fixé à 25.000 fr. et le Grand Prix de Monaco (steeple-chase), à 20.000 fr.

Les trotteurs *Ranville* et *Ul* à M. de Bluze, vont être castrés et seront ensuite attelés en paire pour le service de leur propriétaire.

Un entraîneur mystifié. — Il n'était bruit cette semaine, au pesage d'Auteuil, que d'un incident assez bizarre qui vaut d'être raconté : Ch. Carter avait reçu, dans la malinée, un télégramme, signé vaguement « Liénart » ou « Léonard » où le sympathique propriétaire lui donnait l'ordre de ne pas faire courir son poulain *Audmint* engagé dans le Prix de la Mulette, l'épreuve importante de la journée.

De son côté, l'entraîneur, chez qui le cheval belge *Marmol*, également engagé dans cette épreuve, est en pension, recevait de M. Brugmann l'ordre télégraphique de renvoyer immédiatement son cheval en Belgique. L'entraîneur en question *Marchall* sans hésiter et embarqua immédiatement *Marmol*. Plus avisé Ch. Carter ne tenait aucun compte d'un ordre qui lui semblait extraordinaire, et amenait *Audmint* à Auteuil.

Tout s'expliquait à l'arrivée au pesage de MM. Liénard et Brugmann. Il est impossible d'attribuer à aucun des propriétaires de chevaux engagés dans la même course cet ingénieux mais déloyal procédé pour écarter des concurrents dangereux. On s'accordait à attribuer cette stupide facétie à un fumiste malaisant.

*Rameau* a confirmé sa victoire de lundi, en s'adjugeant de nouveau le prix des Brumes, le cheval était dirigé par son nouveau propriétaire. Nous devons reconnaître que rien, jusqu'ici, ne pouvait faire prévoir une carrière qui s'annonce fructueuse pour la nouvelle acquisition de M. Potel.

Samedi a eu lieu à Nice la Réunion des Alpes Maritimes. Cette réunion était présidée par Son Excellence le prince Serge Galitzine. Le dévoué secrétaire, M. Aubier, a donné connaissance de diverses questions actuellement à l'étude et notamment de la création d'un Concours Hippique qui aurait lieu en 1904.

L'administration du *Champagne Binel*, qui ne néglige aucune occasion de faire apprécier par les connaisseurs son excellente marque, se propose de faire déguster son champagne au buffet des Folies-Bergère, lundi prochain.

En effet, à l'occasion de l'attrayante conférence qui sera donnée dans cette salle lundi 24 courant, à 8 heures du soir, par M. le docteur Branly, assisté de notre illustre confrère Emile Gauthier, le propagandiste populaire, les nombreux auditeurs attirés par cette sensationnelle découverte pourront donc à bon compte goûter ce produit si réputé et joindre ainsi l'utile au doux champagne.

Plusieurs poulains d'origine trottéeuse, et saillies par étalons trottés, poulains de tout âge, d'origine trottéeuse.

Pensions de chevaux à la prairie et en box S'adresser Lafond, éleveur, domaine de Grange-Rouge, Villefranche-sur-Saône.

### COURSES DE NICE

2<sup>e</sup> jour. — Vendredi, 14 novembre

PRIX DE LA TURBIE, à réclamer, 3.000 fr., 1.500 m — 1. Edna (5.000), 52 k. 1/2, à M. Vanderbilt (Thompson); 2. Jadis (1.000), 45 kil., au vicomte d'Harcourt (Spears); 3. Sorcière II (2.000), 48 kil., à M. Camille Blanc (L. Robert).

Non placés : Polacre (Wilson), Quicksel (Parfremont), Magnolia (Alex. Carter), Frigella (Rigby), Dentelle (Ch. Childs), Kilia (Jordan), Sénéque (Emery).

Pesage : gagnant, 25,50; placés, 15,50, 28,50, 16 fr. — Pelouse : gagnant, 14,50; placés, 7,50, 15,50, 8,50.

PRIX CARABACEL, 5.000 fr., 1.300 m. — 1. Aiglon II, 46 k., à M. Camille Blanc (L. Robert); 2. Walska, 55 k. 1/2, à M. J. Liéux (Rigby); 3. Quos Ego, 56 k., à M. Vanderbilt (E. Jones).

Non placés : Héra (Thorpe), Brezonec (Thompson), Bénédicte (Rowland), Monsieur Lure (Parfremont), Myriame (A. Carter).

Pesage : gagnant, 81,50; placés, 20,50, 33 fr., 29 fr. — Pelouse : gagnant, 45,50; placés : 10 fr., 11 fr., 8 fr. 50.

GRAND PRIX DE NICE, 50.000 fr., 2.400 m. — 1. Kadikoï, 57 k. 1/2, à M. Caillaud (Thompson); 2. Arkinglas, 57 k. 1/2, à M. J. Liéux (Wilson); 3. Pollion, 51 k. 1/2, à M. R. Mills (L. Robert).

Non placés : Doux Pays II (Spears), Radiola (Thorpe), Alençon (Rigby), Knickknack (A. Carter), Lilliom (G. Stern).

Pesage : gagnant, 45 fr.; placés, 20,50, 33 fr., 29 fr. — Pelouse : gagnant, 19 fr.; placés, 12 fr., 20 fr., 16,50.

PRIX DE CLOTURE, handicap, international, 4.000 fr., 2.100 m. — 1. Mistouffe, 62 k., à M. J. Gadola (Rigby), 2. Tapageur, 58 k., au vicomte Ph. d'Espou de Paul (Rivière), 3. Serpent II, 54 k., au comte de Beauregard (Emery).

Non placés : Palette (Alex. Carter), Turquoise (Diprose), Hispana (Ch. Childs).

Pesage : gagnant, 20,50; placés : 24,50, 25 fr., 19 fr. — Pelouse : gagnant, 7,50; placés : 12 fr., 19 fr.

LA VAPEUR EST REINE! Les automobiles à vapeur GARDNER SERPOLLET l'ont prouvé en gagnant la coupe de Rothschild à une vitesse de plus de 101 kilom. à l'heure. Demandez le catalogue franco, 9, 11, rue Stendal aris.

## Un Concours Hippique A NICE

M. Aubier, notre très actif et infatigable secrétaire de la S. S. R., du Concours Hippique du Rhône et de nombreuses sociétés de courses de la région, se trouve actuellement à Nice et met utilement à profit son séjour sur le littoral, toujours pour le plus grand bien du sport. Nice n'avait pas encore de concours hippique, alors que l'on trouve des grandes réunions depuis longtemps organisées dans tous les grands centres et les stations balnéaires ou hivernales importantes. Voici comment, après avoir porté la question devant le Comité du trotting du littoral, M. Aubier expose ses idées à ce sujet dans une lettre insérée dans la *Côte d'Azur Sportive*:

Monsieur le Directeur,

Vous me faites l'honneur de me demander mon avis au sujet d'un concours hippique à Nice, question qui a été soulevée tout dernièrement par M. Albert Gautier.

Nul autant que moi n'est plus partisan d'une telle fête sportive, comme vous pouvez vous en rendre compte par la lettre ci-dessous, que j'adressais, en novembre 1900, au Comité des Fêtes de Nice, et qui prouve, mieux que toutes les affirmations, le vif désir que j'aurais à voir mettre à exécution l'idée que je préconisais il y a deux ans :

Paris, 10 novembre 1900.

A Monsieur le Président du Comité des Fêtes, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous soumettre un projet de fêtes nouvelles qui recevra, j'en suis convaincu, votre approbation, car il répond aux vœux qui m'ont été exprimés depuis longtemps, soit par les commerçants de la ville, soit enfin par des officiers en garnison dans le Midi. Cette fête aurait, en effet, l'avantage d'attirer sur le littoral une affluente participation élégante.

Je veux parler d'un concours hippique.

Un essai avait été tenté dans ce genre, il y a plusieurs années, mais, pour des raisons multiples (frais excessifs, emplacement mauvais, organisation sportive défectueuse), il avait donné un résultat peu probant.

Mon expérience, l'appui des officiers de cavalerie avec lesquels je suis en relation constante

pour des fêtes sportives, le concours certain de la presse spéciale me permettent de vous assurer un succès éclatant.

D'après ce que j'ai appris à Nice, soit par les habitants, soit par les journaux, cette fête sera la bienvenue.

Et si les fêtes de musique et de gymnastique laissent des bénéfices au petit commerce, un concours hippique bien organisé offrira des avantages aux établissements de premier ordre et au commerce de luxe.

Le dévouement que vous apportez pour améliorer la saison hivernale de Nice et pour en augmenter l'attrait, m'autorise à croire que vous accueillerez favorablement ma demande au sujet de cette attraction sur laquelle je vous donnerai tous les renseignements nécessaires.

Veillez agréer, etc., etc.

Comme vous me prenez au dépourvu, quelques minutes seulement avant l'apparition de votre journal, je n'ai pas le temps de développer aujourd'hui les idées qui doivent présider à la création de cette attraction.

Qu'il me soit permis seulement de dire qu'un concours à Nice doit prendre une place toute nouvelle dans la spécialité des concours hippiques qui ont eu lieu jusqu'à ce jour en France.

Rompres la monotonie et la routine qui président à ce genre de fêtes est une initiative dont Nice doit rechercher l'honneur.

J'ai assisté à de très nombreuses épreuves; j'en ai organisé moi-même de très importantes; malheureusement, il ne m'a pas été permis de ne pas suivre les voies déjà tracées. Partout, j'ai constaté que le public voit — comme avec nos brillants officiers et nos plus célèbres sportsmen qui exécutent — les anciens errements auxquels il serait si facile de remédier pour rendre ces épreuves véritablement attrayantes et véritablement sportives.

Il y a eu des concours hippiques célèbres, tels ceux de Spa, tel celui plus récent de Turin...

Nice abonde en raisons pour y créer un concours dont l'éclat et la renommée deviendraient incorporables!

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

A. AUBIER.

RÉCLAMEZ PARTOUT LES TIMBRES REMISES ROUGES DE L'UNION COMMERCIALE

# CHASSE

## Saint-Hubert Club de France

SECTION DE LYON

MM. les Sociétaires sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu le mardi 25 Novembre, au Café du XIX<sup>e</sup> siècle, rue de la République, 37, salle du 1<sup>er</sup> étage, à huit heures 1/2.

La statistique des permis de chasse vient d'être publiée, c'est le département du Var qui tient le record avec 30 permis pour 1.000 habitants.

Vient ensuite l'Eure, avec 25 permis; Seine-et-Marne, avec 24; Vaucluse, 23, etc.

La chasse à la perdrix. — Sur les propositions des préfets et l'avis des Conseils généraux, la clôture de la chasse à la perdrix est fixée au 1<sup>er</sup> décembre 1902, dans les départements de la Côte-d'Or, Haute-Marne, Meurthe-et-Moselle, Meuse, Haut-Rhin, Haute-Saône et Vosges.

## Société de Tir de l'Armée Territoriale

A LYON

Comme les années précédentes nous publions le rapport présenté à l'Assemblée générale de cette Société et qui montre bien les progrès constants réalisés par elle.

### RAPPORT ANNUEL

Le Conseil d'administration de la Société de tir de l'Armée territoriale considère comme un devoir dicté par la reconnaissance de présenter, chaque année, à ceux qui le soutiennent dans son œuvre, le compte-rendu des efforts réalisés, du travail accompli en vue du but patriotique pour lequel ils lui apportent leur aide généreuse. Bien que cette année, en raison des grands sacrifices faits en 1901 par la Société pour célébrer dignement son 25<sup>e</sup> anniversaire, nous ayons dû borner notre concours de clôture à peu près aux seuls tirs réglementaires exécutés pour l'obtention des prix du Ministère de la Guerre, nous n'en avons pas moins atteint pleinement le but poursuivi et rempli notre programme d'instruction. Cette tâche nous a pris, d'avril en août, 17 séances, dont 15 d'exercices et 2 de concours.

Rappelons que ce programme consiste surtout à rendre accessible à la généralité des citoyens l'enseignement du tir à l'arme de guerre, et que nous parvenons à ce résultat en affranchissant nos sociétaires de toute cotisation, à l'exception des officiers et donateurs, et en distribuant très largement, néanmoins, des cartouches gratuites à tous, dans la proportion suivante :

#### FUSIL MODÈLE 1874 ET FUSIL MODÈLE 1886.

120 cartouches aux diverses catégories de sociétaires, savoir :

Officiers, membres donateurs, élèves de l'École de Santé militaire, sous-officiers et soldats de la disponibilité et de la réserve de l'Armée active, de l'Armée territoriale et de la réserve de cette armée, sapeurs-pompier, élèves de l'École de tir composée de jeunes gens de 16 à 20 ans.

#### REVOLVER MODÈLE 1873.

120 cartouches aux officiers, aux membres donateurs et aux sous-officiers et soldats réservistes ou territoriaux armés du revolver.

Ces munitions sont consommées, au courant de l'année, dans des tirs d'exercices que vient clore un concours gratuit auquel sont admis les tireurs ayant mis la moitié de leurs balles en cible. Les lauréats de ce concours reçoivent les prix attribués par le Ministère de la Guerre ou ceux distribués par la Société, ce qui permet, en somme, à nos sociétaires de s'exercer au tir et de gagner des prix sans bourse délier.

De tels avantages, assurément uniques et dus à notre organisation originale, contribuent à augmenter d'année en année, par une progression régulière, le contingent de nos membres. Leur effectif, malgré les démissions, malgré la radiation d'office soit des hommes arrivés à la limite d'âge, soit des élèves de l'École de tir après leur tirage au sort, s'est encore accru, en 1902, de 172 unités, grâce à 805 inscriptions nouvelles dont 280 de jeunes gens de 16 à 20 ans.

Cet effectif s'élève, à ce jour, à 7.314 membres inscrits ainsi répartis :

Officiers et donateurs.....	249	} 7.314
École de santé militaire.....	49	
Sous-officiers et soldats.....	5.764	
Sapeurs-pompier.....	201	
Etudiants et École de tir.....	1.051	

L'excellente mesure prise, il y a deux ans, par le Ministère de la Guerre, d'accorder aux sociétés de tir militaires des allocations gratuites de cartouches modèle 1886, mesure dont nous signalions déjà l'an passé les heureux effets, continue de porter ses fruits en nous attirant de nouveaux éléments et en retenant les anciens.

Elle a, d'ailleurs, cette année même, été complétée par une autre décision, non moins fertile en bons résultats, étendant aux hommes de la disponibilité et de la réserve de l'Armée active les allocations de munitions à titre gratuit dont jusqu'alors, les hommes de l'Armée territoriale étaient seuls à bénéficier.

L'impulsion ainsi donnée a été considérable. Nous n'en voulons pour preuve que le relevé des cartouches brûlées, cette année, dans nos 15 séances consacrées aux tirs d'exercices, comparé au relevé des mêmes tirs de l'année dernière, qui ont eu une égale durée.

En 1901, dans la consommation totale de 145.227 cartouches, les concours de fin d'année qui, on s'en souvient, a occupé 5 séances et a eu une importance exceptionnelle, figuraient pour 40.203 cartouches, ce qui ramenait la consommation des exercices proprement dits à 105.024 cartouches pour 15 séances, soit un moyenne de 7.000 cartouches par séance. En 1902, sur les 132.264 cartouches brûlées, le concours de clôture, qui n'a duré que 2 jours,

n'entre plus que pour 15.545 cartouches, ce qui laisse, pour 15 séances consacrées aux tirs d'exercices, une consommation de 116.719 cartouches, 11.695 de plus qu'en 1901 et 7.780 en moyenne par séance.

Afin de mettre bien en évidence la portée démocratique d'une institution qui se place au premier rang des Sociétés de même genre, il est bon de dire que sur la consommation totale de 132.264 cartouches faite en 1902, 26.000 seulement ont été employées dans des tirs payants; les autres, soit 106.000 ou 80 0/0 du total ont été distribuées gratuitement.

Pour brûler une telle quantité de munitions, il faut nécessairement de nombreux tireurs. Aussi, les dimanches de tir, ceux-ci se présentent-ils en foule et les vingt cibles du Stand de l'Armée suffisent-elles à peine aux exigences d'une affluence toujours croissante. Comme, en raison de cette affluence, il n'est guère possible à chaque tireur de brûler plus de 15 à 20 cartouches par séance, c'est environ 4 à 500 Sociétaires qui viennent s'exercer chaque dimanche, et l'on peut dire que, sur l'effectif total des inscrits, près de la moitié passe dans l'année devant les cibles. Et le roulement de ce personnel de tireurs le renouvelant en partie tous les ans, il n'est pas téméraire d'ajouter que l'instruction ainsi donnée s'étend, au bout de peu de temps, à la totalité des 7.000 sociétaires.

Si, maintenant, on se reporte aux résultats obtenus, on voit que cette instruction est des plus profitables, puisque le pour cent des exercices va s'améliorant notablement.

Calculé sur les relevés des quinze séances de tirs gratuits, ce pour cent est de :

- 72 % pour le fusil modèle 74, à 100 m., seule distance employée pour cette arme;
- 61 % pour le fusil modèle 1886, aux diverses distances de 200, 300 et 400 m., y compris les silhouettes;
- 89 % pour le tir réduit, à 20 mètres (au concours, ce pour cent atteint 99);
- 47 % pour le revolver.

La moyenne, à toutes armes, ressort à 64 0/0. En 1901, pour ces mêmes tirs d'exercices, cette moyenne avait été seulement de 56 0/0. Il y a deux ans, elle n'était que de 49 0/0.

Un tel progrès est la meilleure preuve du zèle et de l'application que nos tireurs apportent à s'instruire et à développer leur adresse.

La première conséquence de ces louables dispositions a été de faire admettre, en 1902, dans la catégorie des tireurs de première classe, c'est-à-dire des tireurs ayant mis 50 0/0 de balles en cible sur l'ensemble de leurs tirs de l'année, 527 sociétaires, nombre supérieur à tous les précédents. Parmi eux, on compte 165 jeunes gens de 16 à 20 ans (école de tir) et 218 sous-officiers et soldats appartenant à la disponibilité et à la réserve active. Presque tous sont venus concourir aux tirs réglementaires et, grâce aux libéralités du Ministère de la Guerre, il nous a été possible de les encourager plus largement encore que par le passé en leur décernant, au nom du chef de l'Armée, un grand nombre de récompenses. Pour les seuls concours gratuits auxquels ils ont pris part, la Société ne leur a pas distribué moins de 248 prix sur l'ensemble des 352 prix que comportait le concours annuel.

Tout en s'attachant beaucoup moins à produire quelques rares, virtuoses du tir qu'à former, ainsi qu'on vient de le voir, une nombreuse phalange de solides tireurs de force moyenne, la Société de tir de l'Armée territoriale ne néglige point les occasions de maintenir au dehors la réputation des tireurs lyonnais. Elle confie ce soin à la Section de ses tireurs d'élite, chargés non seulement de donner, par exemple, de l'éducation aux débutants, mais aussi de représenter la Société dans les concours, et qui s'acquittent de leur rôle avec un succès s'affirmant de plus en plus.

Cette année, nos délégations ont pris part à sept concours; elles y ont conquis sept récompenses dont quatre premiers prix, parmi lesquels celui de la fête de tir de Rouen; et peu s'en est fallu qu'à cette fête, en face de redoutables concurrents venus de toutes parts, la Société ne remportât le prix d'honneur.

Nous sommes heureux de citer avec éloges le nom de M. FLEURY, celui de nos vainqueurs ayant, en 1902, classé le plus souvent la Société qui, en reconnaissance, lui décerne une médaille de vermeil.

(à suivre)

### Société de tir de Lyon

Dimanche, 23 novembre, le matin, exercices de tir des Sociétés de gymnastique inscrites pour ce dimanche; l'après-midi, tir aux cartons et concours au revolver libre réservés aux sociétaires.

NOTA. — L'omnibus du stand part du pont Morand, rive gauche, toutes les heures, à partir de 11 heures.

## AUTOMOBILISME

### Le Clou-Remède A L'EXPOSITION

Connaissez-vous la nouvelle, la grande nouvelle qui va verser à flots la joie dans l'âme nomade des chauffeurs et doubler les recettes de l'Exposition du Cycle? Elle apparaît comme une chose incroyable, tant elle est simple dans sa forme et utile dans ses conséquences.

M. Rives, le dévoué commissaire de l'exposition, l'ardent chercheur qui avait raté toutes les cervelles sportives pour en faire sourdre une idée; M. Rives a trouvé son clou, et c'est un clou de maître, car il assure, outre son intérêt propre, une solution à une question passionnante pour les chauffeurs!

En plein Salon, au milieu des stands fleuris et entourés d'une haute grille, se trouvera un bâtiment étrange. Très long, très bas, il ne comprendra qu'un rez-de-chaussée occupant

toute la longueur de l'enceinte. Ses murs seront en pierre de taille, un promenoir servira de toiture, et les portes, ah! mes amis... les portes seront faites d'énormes barreaux de fer. Ce bâtiment sera divisé intérieurement en petits compartiments, bien isolés, exactement comme chez Bidet, avec, aussi, des fourneaux par ci par là, et des agents devant l'entrée.

— Ah! combien cette innovation doit vous rendre perplexes!

Et vous allez me dire :

— Un clou, cela? Sauf votre respect, ce n'est ni plus ni moins qu'une ménagerie...

— Allons, vous n'y êtes pas. C'est un clou — et plus qu'un clou — c'est aussi le Remède.

— C'est comme j'ai l'honneur de vous le dire, et vous allez comprendre tout de suite :

Faisant droit aux réclamations justifiées des chauffeurs qui se plaignent du régime des prisons et de la promiscuité qui y règne, le gouvernement, ayant enfin ouvert l'œil, ouvre en même temps, dans l'Exposition, un bâtiment spécial, où toute innocente victime de la vitesse purgera — publiquement — sa condamnation: Prison sportive publique. Voilà le clou et le remède!

Joie immense pour le public. Et, pour les autres, plus de promiscuité mauvaise, plus de perquisitions indésirables dans les poches, plus de régime anémiant. C'est le public lui-même qui nourrira, et au delà, les hôtes, en leur projetant la pâtée à travers les barreaux. Comme vous le voyez, ce sera l'amusement des enfants et la tranquillité des parents. Enfin, et c'est là que l'idée devient palpitante, le gouvernement, décidément complaisant, désignera comme clou suprême, le premier ministre pincé en automobile, à l'effet d'inaugurer la prison. Ce jour-là, ce sera la colue du succès, l'écrasement des grandes premières.

Le service d'ordre sera doublé. Un écriteau: « très méchant » sera appendu à la grille, et l'on postera au devant deux chauffeurs libérés, munis de fourches et de fers rougis au feu.

Mais il ne se tient plus de joie. Songez donc: il a ce qu'il voulait, et son amour-propre est sauf, puisque c'est l'Etat lui-même qui lui rive son clou... E. d'Y.

### Échos d'Auto

M. Loubet, président de la République, a bien voulu accepter l'invitation d'inaugurer la cinquième Exposition de l'Automobile, du Cycle et des Sports, qui se tiendra du 10 au 25 décembre-prochain.

Le président, en acceptant l'invitation qui lui était présentée par la délégation du Comité d'organisation, à la tête duquel se trouvait M. Rives, a exprimé la très vive satisfaction qu'il éprouvait de constater à nouveau les progrès incessants des jeunes et si florissantes industries.

Il a tout particulièrement insisté sur l'intérêt qui réside dans la vulgarisation de l'alcool dénaté, pour le plus grand bien de notre pays.

Nous lisons dans la Côte d'Azur Sportive: « Le Congrès de la Fédération Automobile du Sud-Est se tiendra le 23 courant, au siège de l'Automobile-Club de Marseille.

Entr'autres questions, les délégués de l'A. C. de Nice, ont décidé de faire du p... d au sujet de la coupe Provinciale. Ils en seront pour leurs frais, car les clubs voisins sont fixés sur les meneurs du club niçois.

Qu'est-ce que tout ça veut bien dire?

Concours de Silencieux.—La Commission exécutive de l'Exposition organise pour le 20 décembre, au Grand-Palais, avec le concours de l'A. C. F., de la Chambre syndicale du Cycle et de l'Automobile et de la Chambre syndicale de l'Automobile un Concours de Silencieux, qui sera doté de médailles offertes par ladite Commission.

Le lauréat classé premier recevra, en outre, le Prix Barraeq, consistant en un prix de 1.000 fr. en espèces.

M. Forstner présidera le jury qui sera composé de neuf membres, pris en nombre égal à l'Automobile-Club de France et aux Chambres syndicales précitées.

A VENDRE dans de bonnes conditions une Voiture automobile à quatre places, dont la caisse seule serait à remettre en état. Prix: 750 fr. S'adresser à M. Pelletier, 7, rue de l'Hotel-de-ville.

**BENZO-MOTEUR**  
Essence de Pétrole Spéciale  
POUR AUTOMOBILES

GRAND PRIX PARIS 1900  
**FENAILLE & DESPEAUX**  
1, Rue Constantine, LYON

### La Télégraphie sans fil

M. Bolo nous prie de prévenir nos lecteurs que les cartes pour la conférence qui sera donnée lundi 24 courant, à huit heures du soir, dans la salle des Foies-Bergère, par le docteur Branly et notre illustre confrère Emile Gauthier, sont envoyées, et que les retardataires doivent se hâter s'ils veulent pouvoir y assister.

M. Kronn, ingénieur de la Société, est arrivé de Paris avec tous les appareils.

Nous croyons devoir ajouter que cette conférence, faite dans le but de vulgariser cette découverte si française, dont l'étranger a tenté de s'approprier la paternité, est absolument gratuite quoique privée. Ne seront admises, cependant, que les personnes porteuses d'invitations que l'on trouve chez M. Bolo, 17, place Bellecour, ainsi que tous renseignements.

# CYCLISME

## La dernière de l'U. V. F.

Il semblait que la suppression des comités régionaux d'amateurisme, que nous avons annoncée, la semaine dernière, devait, pour quelque temps, marquer la fin des vexations infligées aux sociétés cyclistes. Détrompez-vous et dégustez celle-ci! c'est la dernière création de la maison du fond de la cour.

« Epreuves militaires. — Le Comité directeur a décidé que les sociétés qui, à l'avenir, organiseraient des épreuves de 50, 100 et 150 kilomètres réservées à leurs membres ne recevraient plus de médailles et de diplômes, leurs coureurs auront simplement droit au brevet. Les prix seront réservés pour les épreuves organisées par le personnel consulaire, à condition qu'elles soient ouvertes aux unionistes et aux coureurs indépendants et cela conformément au règlement des épreuves.

Seules les épreuves portant le titre de: « Epreuve pour l'obtention du brevet militaire de l'U. V. F. » pourront être homologuées comme telles par le Comité directeur.

L'autorisation et le contrôle du chef consul dans chaque département sont indispensables pour que l'homologation soit décidée. »

Que d'épreuves! Que de cruelles épreuves!!!

En réalité, cette suppression de prix ou médailles est de bien minime importance, les sociétés sollicitent bien rarement cette bienveillante générosité. Mais, en fait, il est bon de signaler que les énormes avantages, tant vantés, que l'Union procure aux Sociétés affiliées s'en vont un à un et que de plus en plus se resserre le filet consulaire autour des groupements cyclistes.

Hier, les sociétés pouvaient encore avoir la prétention de participer à la direction du sport amateur dans leur région, on vient de se passer de leur concours.

Des Comités régionaux! N'en faut plus! Les Sociétés seront soumises désormais au despotisme d'un délégué d'amateurisme.

Aujourd'hui on les prévient que seules sont déclarées régulières les courses organisées par le personnel consulaire ou sous son contrôle et que seules elles seront primées et homologuées par l'U. V. F. Les Sociétés, qui, de vieille date, auraient eu le mérite d'organiser des épreuves de brevets militaires, doivent absolument et renoncer et passer la main au personnel consulaire.

Il est donc définitivement entendu que les sociétés ne sont plus bonnes à l'U. V. F. que pour payer des cotisations et les licences de leurs coureurs.

Je me demande quand finiront ces inepties. Ne vaudrait-il pas mieux décréter de suite l'abolition, la suppression des sociétés elles-mêmes, que de les user à petit feu et de les retourner ainsi sur le gril consulaire (A toi Saint-Laurent!)

On a passé la corde au cou des Sociétés, mais, à force de tirer dessus, elle pourrait bien se casser. Ce serait la fin de tous les supplices!

Hélas! attendons-nous à de nouvelles spoliations. CYCLO.

### L'U. V. F. à Marseille

Après le Nord, le Midi, après Lyon, Marseille. Voici ce que nous lisons dans l'Echo Sportif de Marseille:

« Le comité directeur de Paris a répondu à la Fédération des Sociétés cyclistes du Midi, qu'il ne pouvait accepter ses propositions. Cette décision sera discutée à la prochaine assemblée de la Fédération.

Quelle que soit la décision de cette dernière, il n'en restera pas moins acquis que l'U. V. F. ne mérite pas les égards de la F. S. C. M., car on n'attend pas trois mois pour donner une réponse. »

Mais enfin, dans quelle région les Sociétés se montrent-elles donc satisfaites de l'U. V. F.?

### Au Vélodrome Tête D'Or

La réunion donnée dimanche à Tête d'Or a offert un bon intérêt. Le public était assez nombreux, malgré le froid qui sévissait.

Le match Lyon contre Genève, qui était le clou de la réunion, a été gagné par l'équipe lyonnaise Barbisio et Clavel. Il est juste de dire que Jaëck et Ruff ont été bien handicapés de par leurs motocyclettes. Dans la première manche Ruff a abandonné ayant beaucoup de peine à virer sur une piste qu'il ne connaissait pas assez. Dans la seconde manche, Jaëck a été sans entraîneurs, sa motocyclette s'étant refusée à marcher.

Néanmoins nous devons rendre hommage à la valeur de Barbisio qui « volte » admirablement; Jaëck, Clavel et Ruff ont couru très moyennement.

Le match Rondelli-Méziat s'est terminé par la victoire de Rondelli. Mais pourquoi la motocyclette qui entraînait Méziat venait-elle toujours aux barrières? C'est façon de marcher à handicapé légèrement Méziat, qui a néanmoins fini bien près de son vainqueur.

Lagarde a gagné de façon très brillante l'internationale, revenant avec une grande énergie sur Berthet, qui s'était échappé à la cloche, et le battant sur le poteau par une demi-roue.

La course motocyclette nous a permis d'admirer la belle vaillance de Curvat qui a pris les virages à fort belle allure, couvrant les 5 kilomètres en 4' soit du 62 à l'heure. Tadéoli, qui a fini à 1/3 de tour du

vainqueur a lutté avec courage contre son terrible adversaire.

Je crois que l'an prochain les directeurs de vélodromes devront intercaler dans leur programme les courses de motocyclette, car elles ont le don de plaire beaucoup au public, chez qui elle font passer un petit frisson d'épouvante.

Voici les résultats:

Match Lyon contre Genève (10 kilomètres avec entraîneurs mécaniques). — 1<sup>re</sup> manche: 1. Barbisio, en 12 m. 58 s.; 2. Jaëck, à 600 m.; 3. Clavel, à 2 tours. Ruff abandonne dès le début.

2<sup>e</sup> manche: 1. Barbisio, en 12 m. 58 s.; 2. Ruff à 2 tours et demi; 3. Clavel, à 3 tours; 4. Jaëck, à 3 tours et demi. Deux motocyclettes seulement marchent; Jaëck et Clavel, sans entraîneurs, se défendent vaillamment, mais en vain.

Grand Prix de la Commission Sportive (Internationale, professionnels.) Séries de 1.000 mètres gagnées par Lagarde et Clavel.

Finale, 2.000 mètres: 1. Lagarde; 2. Berthet, à 4 m. 30 s. A la cloche Berthet fausse compagnie au peloton, mais Lagarde revient sur lui magnifiquement et le bat sur le poteau par une demi-roue.

Record du tour de piste: Lagarde fait le meilleur temps, 24 s.

Match Méziat-Rondelli (5 kilomètres avec entraîneurs mécaniques). 1. Rondelli, en 6 m. 20 s.; 2. Méziat, à 30 mètres. Course très intéressante, les matcheurs se passant tour à tour et le public se passionnant à la lutte.

Course de motocyclettes (5 kilomètres). 1. Curvat, en 4 m. 41 s.; 2. Tadéoli, à 400 m. Curvat a émerveillé le public par son audace à prendre les virages.

### U. V. F.

Championnats départementaux. — Les sociétés ou vélodromes désirant organiser, en 1903, les championnats départementaux professionnels, sont invités à faire parvenir, dès maintenant, au Secrétariat de l'Union, une demande officielle qui sera examinée par la Commission Sportive.

Bien indiquer quelle épreuve on désire organiser.

- 1<sup>o</sup> Championnat vitesse sur piste (2.000 m.)
- 2<sup>o</sup> Championnat fond sur route (100 kil.)

### Au Vélodrome de Genas

Bonne réunion et nombreux public dimanche à Genas.

Un accident, heureusement sans gravité, est venu ternir la réunion.

Voici les résultats:

Match Néron-Coquet (10 kil., avec entraîneurs mécaniques). — 1. Néron en 12'46". Coquet à 600 m. Néron, entraîné par le tricycle Germain, domine aisément Coquet entraîné par la motocyclette Rondelli; malgré une belle défense de Coquet, la victoire reste à Néron.

Après l'arrivée, Germain coupe l'allumage, son pneu se dégonfle subitement, il chambarde terriblement, remonte à l'extérieur où se trouvait Néron, puis est projeté sur la pelouse, tandis que Néron passe par dessus la balustrade et tombe en dehors du vélodrome, ainsi que le tricycle. Par un heureux hasard, pas de blessures dangereuses.

Prix Zimmerman (professionnels, 1.000 m. avec entraîneurs). — Les séries sont gagnées, la première par Meunier en 1'24" 3/5, la deuxième par Champon en 1'30". Finale: 1. Champon, 2. Meunier, lombé.

Courses de tandems (amateurs, 1.000 m.). — Les séries sont gagnées par les équipes Lapiere-Coquet et Michel-Baudrand. Finale: 1. Coquet-Lapiere, 2. Michel-Baudrand, T.: 1'44".

Course de primes (professionnels, 4 kil.). — Primes à tous les tours. — Champon gagne 4 primes, Meunier 2, Marion 2. Finale: 1. Marion, T.: 6'46" 3/5.

Course de motocyclettes, 5.000 m. — 1. Rondelli, 2. Espagne, T.: 5'38".

La réunion s'est terminée fort tard et la marche folle des motocyclettes dans la nuit a fort impressionné le public.

Ajoutons, en terminant, que, contrairement à ce qu'on a annoncé, à tort, Germain ainsi que Néron vont aussi bien que possible. Du reste, dimanche soir, les deux sportmen s'ablaient le champagne avec leurs amis; l'histoire de leur entrée à l'hôpital n'est donc qu'une vaste fumisterie.

### Échos Cyclistes

Nos deux coureurs professionnels lyonnais, Lagarde et Marion, ont l'intention d'aller courir, l'an prochain, sur les pistes parisiennes. Souhaitons-leur d'y trouver le chemin de la gloire et de la fortune.

Nous apprenons que M. Fugier, l'un des chauffeurs les plus connus dans toute la région du Sud-Est, vient d'être nommé inspecteur général de la maison de Dion-Bouton.

Jacquelin vient de signer un engagement d'un mois, qui partira du 24 novembre, avec les directeurs du Vélodrome d'iver de Londres.

Se sont également engagés Contenet, Jenkins, Heller, Meyer, Mondt.

Dans une assemblée très fréquentée, le Bicycle-Club de Genève a décidé l'autre mercredi l'assurance collective de ses membres actifs et passifs contre les accidents, assurance comprenant, en outre, la responsabilité civile vis-à-vis des tiers. C'est la caisse du club qui versera la première prime pour tous les membres actifs.

Voici la liste des équipes engagées pour la course de six jours qui se disputera à Madison-Square Garden en décembre prochain:

- 1. Mac Farland-Otto Maya;
- 2. Stinson-Moran;
- 3. Nat. Butler-Turville;
- 4. Bedell frères;
- 5. Newkirk-Jacobson;
- 6. Krebs-Barclay;
- 7. Lean-

# AUTOS LUC COURT

Société anonyme des Anciens Établissements Luc COURT et C<sup>e</sup>

LYON - 88, 92, rue Robert, 88, 92 - LYON

## Concours de Consommation du 27 Juillet

PARCOURS 138 KM. POIDS DE L'AUTO 1.000 KG. VITESSE MOYENNE 50 KM.

Consommation pour le parcours: 11 lit. 1/4

Tous les records battus

der-Freeman; 8. Heller-Doerlinger; 9. Buisson-Bruni; 10. Daragon-Petit-Breton; 11. Barraquin-Lourens; 12. Kaeser-Gougoltz.

La réunion, donnée dimanche au Parc des Princes, au profit de Huret, de Villefranche, tombé, on se le rappelle, à Vichy, ainsi que des coureurs partant au régiment, n'a pas tenu tout ce qu'elle promettait au point de vue sportif, plusieurs coureurs ayant fait défaut. Néanmoins, la recette a été bonne. Elle a produit 4.003 fr. Après entente 1.268 fr. ont été versés à Huret, 845 fr. à Villefranche, 600 fr. ont été répartis entre les bleus Simard, Vasserot, Fres-fault, Dubois; 100 fr. à Bald et le reste entre les coureurs ayant pris part à la réunion.

A Buffalo, Beaugé qui vient de quitter le journalisme sportif pour revenir à ses anciennes amours, devait faire sa rentrée dimanche dernier. Le joyeux Zéphy a été remplacé par Hall, car un différend s'est élevé entre lui et l'U. V. F. au sujet d'un ancien compte de chronométrage. Ayant été suspendu jusqu'à règlement, il n'a pu que faire une exhibition de 5 milles derrière entraîneurs, qu'il couvre en 6'23".

A Agen, un match en deux manches de 20 kilomètres, a mis aux prises Dangla et Contenet avec des entraîneurs. Dangla, peu habitué à cette piste a abandonné successivement dans les deux manches qui ont été couvertes, la première en 21'03", la seconde en 21'22".

**Une Fête réussie**

**au Cyclophile Vaisois**

Bien, dans la vaste salle des fêtes de la brasserie Comte, quai de Vaise 33, décorée avec beaucoup de goût, le Cyclophile Vaisois faisait le huitième anniversaire de sa fondation.

Un concert fort bien organisé avait réuni, à 2 heures de l'après-midi, plusieurs centaines de personnes.

Nous remarquons dans l'assistance MM. Madiot et Comte, président d'honneur; Perdrix, président; MM. Joannon et Morel, vice-présidents; Colange, trésorier; L. Joannon, secrétaire; Combier, Carbonnel, Coquel, Aubert, Dugour, Vérillon, membres du bureau; Duchemin, Faye, Maziere, membres honoraires et tous les sociétaires du Cyclophile Vaisois.

Plusieurs sociétés lyonnaises étaient représentées. Remarqué notamment: MM. Charton, de l'Amical Cycle de Pierre-Bénite; Pautard, des Cyclistes amateurs lyonnais; Roussillon, de l'U. V. L. et président de la Fédération cycliste lyonnaise et différentes autres notabilités cyclistes lyonnaises; Coron, du Vélo-Club, Exalté.

Parmi les artistes qu'il nous a été donné d'applaudir, citons: Mlle Poirier, élève de M. Codini; MM. Hiltz, hautboïste; Scassolas, professeur de violon; Rose, le démolissant comique des salons lyonnais; Gerbaud, professeur de chant; Nicolas, le virtuose de la mandoline; Joseph, du Vieux Gui; Chapuis, professeur de chant; Anselme comique siffleur très apprécié; Panel, de l'Eldorado; Révil, Codini, professeur de piano; Luc Genevay, du Vieux Gui; Marty, de l'Harmonie Gauloise; Waterwald, violoncelliste.

Une mention toute spéciale est due à Mlle Maryan, des concerts parisiens, dans son répertoire, en s'accompagnant au piano, et à M. Manent, basse noble de l'Opéra de Nice, dans l'Evocation de Robert le Diable.

Entre la première et la deuxième partie, M. P. Joannon, le dévoué et aimable vice-président, prend la parole et dans une allocution fort bien tournée remercie, au nom de la société, les artistes qui ont bien voulu prêter leur concours à la société et particulièrement MM. Codini et Panel, les organisateurs de cette brillante fête.

Le piano, de la maison Erard, gracieusement prêté par M. Claudius Brochu, a été tenu successivement par MM. Codini et Hiltz, qui se sont admirablement acquités de la tâche ardue d'accompagner les artistes.

A huit heures, un bal avait lieu dans le même local brillamment illuminé à l'électricité.

Félicitons avant de terminer les organisateurs de cette charmante réunion qui laissera dans l'esprit de tous ceux qui y ont pris part, le plus agréable souvenir.

Le tirage d'une tombola qui comportait de superbes lots, a eu lieu immédiatement après.

**Troisième Championnat International des Luttes du Sud-Est**

M. Morel, président du jury; M. Lusson, envoyé spécial, et M. Rasimi, directeur du Casino-Kursaal, ont décidé de retarder de quelques jours la date du troisième championnat international des luttes du Sud-Est, faisant droit en cela à la réclamation des concurrents actuellement retenus pour disputer les finales de la ceinture d'or, à Paris.

M. L. Lusson nous communique les engagements suivants déjà recueillis:

1° Giovanni Polin (Italien; poids, 94 kil.; taille, 1 m. 78). Vainqueur des championnats de Florence, Gènes, Naples, etc.; a tombé Castelli Guiseppe-Fierrin.

2° Deriaz (Suisse; poids, 92 kilos; taille, 1 m. 74). Recordman du monde des poids à la volée, soit 80 kilos à droite et à gauche; s'est bien comporté dans divers championnats.

Si nous en croyons certaines indiscretions, notre 3° championnat du Sud-Est promet d'être encore plus brillant et plus vivement disputé que les précédents. On se souvient de l'engouement qui s'est emparé du public lyonnais, lors du rétablissement de ces luttes et, pour la troisième année, nos si nombreux amateurs de ce sport seront heureux de retrouver en présence des hommes de réelle valeur et dignes de la pléiade mémorable de Rossignol-Rolin.

**AVIRON**

**Nos Fédérations régionales**

Le Congrès annuel de la Fédération des Sociétés Nautiques de la Méditerranée aura lieu, cette année, à Marseille, le 7 décembre prochain, sous les auspices de la Société Nautique de Marseille. Chaque Société affiliée sera représentée par deux délégués.

Mais à quand l'assemblée constitutive de la Fédération Lyonnaise et du Sud-Est, dont Lyon-Sport parlait dans son dernier numéro?

Toujours rien! ? Cette fois, Marseille va nous devancer. Il est vrai que la ville où siégera la Fédération de la Méditerranée n'a pas trois Sociétés nautiques à mettre d'accord pour contribuer à la bonne organisation d'un groupement régional.

Allons, un peu de bonne volonté! Il est de toute nécessité, pour conserver à notre centre sportif sa vieille réputation, et pour assurer, à la reprise de la saison, l'entraîneur de nos rameurs, qu'avant la fin de l'année, cette si traînante question administrative soit tranchée. Et cela, aussi bien pour les Sociétés de la région, qu'il faudrait encourager et stimuler, que pour nos Sociétés de Lyon, qui ne doivent plus loucher les unes vers les autres, mais se regarder en face.

Dieu! que cet abordage administratif est difficile!

CRENOBLE. — Aviron Grenoblois. — Cette société nautique de la région qui, l'an passé, s'était brillamment relevée et avait donné, à différentes reprises, dans nos régates, des preuves de sa vitalité et de son esprit sportif se voit privée de 3 de ses membres actifs partant au régiment:

MM. Finet Léon, engagé pour 3 ans au Mans; F. Morel, pour 3 ans aux zouaves à Constantine; Bouchiérou au 1er hussards à Valence.

Espérons que ces départs ne ralentiront pas les efforts faits par l'A. G., qui, de plus en plus, doit utilement figurer aux régates de la région.

**Union des Sociétés Françaises de Sports Athlétiques**



**COMITÉ DU SUD-EST**

Assemblée générale annuelle, 16 novembre 1902. — La séance est ouverte, à 9 heures du soir, sous la présidence de M. Place. — 15 Sociétés sont représentées:

Football Club de Lyon: MM. Place, Rivière (Edel, absent); Racing et Cercle réunis de Lyon: MM. Brochu, François (Burnichon, absent); Union Sportive des Etudiants: MM. Dehelly, Briffault (Hinglais, absent); Francs-Coureurs du Viaduc de St-Clair: MM. Charobert, Ressaucult, Poyer; Association Sportive de la Digue: MM. Fournier, Moissonnier, Chipier; Amicale Sportive de Lyon: P. Massimi, Mandier, Clarton; Club Sportif de Vienne: MM. Tharin (Quinson, Charton, absents); Stade Roannais: MM. Caron, Guicherd, Sarrazin; Rugby-Club Stéphanois: MM. Jacoby (Dulac, absent); Lycée Ampère de Lyon: MM. Joé Vuillemeret (Lacharme, Jugnet, absents); Lycée de Roanne: MM. Drevet, Mazard (Féchet, absent); Lycée de St-Etienne: MM. Deck, Chanas, Berthollet; Lycée de Bourg: M. Géo Vuillemeret; Lycée de Tournon: MM. Giraud, Rohner; Lycée de Mâcon: MM. J. Dor (Deloger, absent).

Le président procède à la vérification des pouvoirs. L'Amicale Sportive de Lyon, une nouvelle Société qui vient de faire sa demande à l'U. S. F. S. A., est autorisée à assister à la séance, mais ses délégués n'ont pas le droit de voter avant que la Société soit reconnue par l'Union. M. G. Vuillemeret demande que la séance soit privée (Accepté).

Le Lycée de Mâcon ayant été suspendu pendant le courant de l'année, pour non-paiement de cotisations au Comité du Sud-Est, ses délégués ne sont pas autorisés à prendre part aux votes.

M. Place remercie les délégués d'être venus, si nombreux, à la réunion générale. Il espère que la réunion se passera sans incidents pour le plus grand bien du sport dans notre région.

M. Rivière, trésorier, présente le compte rendu financier comme suit:

Recettes: 591 fr. 60; Dépenses: 580 fr. 25. En caisse: 11 fr. 35.

A son tour, le secrétaire M. Brochu, lit son compte-rendu moral de l'année.

Enfin M. Deck, président de la Commission de courses à pied, présente le rapport de cette Commission.

L'Assemblée procède ensuite à l'élection du Bureau pour l'exercice 1902-1903. Voici les résultats:

Votants: 49. — Majorité absolue 10.

Président. — 1er tour M. G. Vuillemeret, 8 voix; M. Burnichon, 3 voix; M. Place, 2 voix; M. Rivière, 2 voix.

M. Deck, déclare, au nom de M. Burnichon, absent de la séance, que celui-ci ne brigue aucune fonction dans le bureau.

2e tour: M. H. Place, 14 voix, élu; M. G. Vuillemeret, 8 voix.

Election de deux vice-présidents. — Au premier tour sont élus: M. Carron (S. R.), 14 voix et G. Vuillemeret (Lycée Bourg) 11 voix.

**Election du trésorier.** — M. Rivière (F. C. L.), avec 19 voix est élu à l'unanimité.

Election du secrétaire général. — M. Brochu déclare, avant le vote qu'il ne se représente pas. M. Joé Vuillemeret (U.S.L.A.), 10 voix élu. M. L. Deck, 9 voix.

A ce moment M. Sarrazin fait remarquer que le Lycée de Mâcon a pris part au vote. Le trésorier répond que le délégué lui a versé 10 fr. avant les scrutins et qu'il l'a annoncé à la fin de son compte-rendu. Une longue discussion s'ensuit à ce sujet et finalement, M. Place met aux voix une proposition ainsi conçue:

« Ensuite du procès-verbal du Sud-Est, en date du 1er juillet, le Comité, considérant que le Lycée de Mâcon s'est mis en règle avant les votes et que, par suite, sa situation est régulière, passe à l'ordre du jour ».

Par 10 voix cette proposition est adoptée. A ce moment M. Jacoby, le délégué du Rugby Stéphanois absent au début de la séance, s'étant présenté, le nombre des votants se trouve porté à 20 et la majorité à 11.

Election d'un secrétaire adjoint. Au premier tour M. Dehelly a 10 voix; M. Deck 2 voix; bulletins blancs: 7 abstentions: 1. M. Dehelly décline les fonctions de secrétaire adjoint A son tour M. Deck déclare ne vouloir faire partie d'un bureau dont tous les représentants, moins un, sont membres du Football-Club de Lyon. Cette remarque donne lieu à un vif incident.

M. Deck, refusant tout d'abord de rétracter ses paroles qu'il déclare conformes à la vérité, le président se retire.

La séance continue et MM. Caron et G. Vuillemeret sont délégués pour faire une démarche auprès de M. Place, afin de le faire revenir sur sa décision et le prier de présider la prochaine séance.

M. Caron prend la présidence. M. Deck, dans un but de conciliation, retire ses paroles. On procède alors à la nomination d'un secrétaire adjoint. M. Briffault (U. S. des Etudiants) est élu, par 14 voix. Les fonctions de gardien du matériel ne sont pas maintenues et le président de la Commission de courses à pied sera chargé de la garde du chronomètre et du matériel. En conséquence, et sans qu'il en soit autrement question, le bureau comprend un membre de moins.

L'Assemblée passe ensuite à la discussion des propositions. Celle de M. Deck, tendant à former les commissions de sports du Comité sur une autre base que précédemment, est renvoyée, pour étude, à la prochaine séance.

Une proposition sur M. Brochu, tendant, à l'aide de crédits spéciaux, à faire disputer, dans les villes importantes du Comité comme Roanne, St-Etienne, des matches de football entre les équipes premières des grands clubs lyonnais et entre les équipes secondes pour les villes de moindre importance, n'est pas prise en considération par suite de difficultés de déplacement.

Le Stade Roannais, par l'entremise de ses délégués, présente plusieurs réclamations. Seule est retenue celle concernant les prix gagnés par MM. Pierrard et Blondel, ainsi que pour le championnat d'escrime 1902. Le secrétaire et le trésorier sont chargés de faire le nécessaire.

Délégués. — M. Emile Bayle, 53 rue d'Hauteville à Paris, est nommé délégué du Sud-Est au Conseil de l'Union. Le second délégué sera nommé à la prochaine séance.

Vu l'heure tardive la continuation de l'ordre du jour est renvoyée au mardi, 2 décembre.

La séance est levée à minuit.

Le secrétaire de séance: V. BROCHU.

**Physionomie de la séance.**

Le procès-verbal de l'Assemblée générale du Sud-Est, que l'on peut lire ci-dessus, ne donne pas, paraît-il, un aperçu complet, ni exact de la séance. Voici en quels termes notre correspondant du Vélo a cru devoir succinctement en donner une idée:

« Après la visite faite dernièrement par M. Brennus au nom du Conseil de l'Union au Comité du Sud-Est, on pouvait espérer que de nouveaux incidents ne se produiraient pas à l'Assemblée générale annuelle tenue dimanche dernier à Lyon. Il n'en a malheureusement rien été. Cris, sifflets, pouvoirs contestés, la petite fête a été complète, si bien que le président, M. Place, a donné sa démission qui ne sera pas irrévocable, nous l'espérons. Finalement, le renouvellement du bureau a donné les résultats suivants, etc., etc. »

Quel diable d'intérêt a-t-on donc toujours à rappeler des incidents anciens sur lesquels il était convenu que l'on ne reviendrait pas?!

Quant à M. Brennus, il ne devait pas, en rentrant à Paris, garder une bien grande illusion sur les excellentes dispositions d'harmonie et de concorde, ni sur les promesses de pacification faites par ceux qui, après avoir suscité la création de deux sociétés fantômes, attendaient avec impatience l'occasion d'en tirer tout le parti possible. Aussi M. Brennus ne sera pas étonné que les choses se soient passées, à cette séance, comme tout le faisait prévoir.

Disons toutefois que les prétendus cris et les sifflets n'ont troublé que l'esprit du correspondant du Vélo. Oh! il est bien excu-

sable, car après avoir assisté, sans doute (?) au match de l'après-midi (nous publions plus loin son impeccable compte rendu), il en a peut-être gardé une trop vive impression. Parmi les trente délégués présents, quel est donc celui qui, même dans la vivacité de la discussion, se serait permis de crier ou de siffler?

Quant aux pouvoirs contestés... C'est peut-être une invention; il suffit de lire le procès-verbal. Mais vrai! il y en a déjà assez, sans en ajouter.

Si c'est de la sorte qu'on entend à l'avenir rendre compte des séances de notre Comité régional, je doute infiniment que cela contribue aux bons rapports entre sociétés vraies ou fictives et fortifie l'œuvre pacificatrice de M. Brennus.

Il n'y a aucun point sur lequel nous sommes d'accord. Nous aussi, nous espérons bien que le sympathique président du Sud-Est, ce brave M. Henri Place, ballotté de droite et de gauche, reviendra sur sa démission, qui n'est pas irrévocable. J. G.

**Union Sportive des Etudiants.**

L'Assemblée générale de l'Union Sportive des Etudiants aura lieu le mardi, 2 décembre, à 8 heures du soir, au café Gaidon, 1, rue Victor-Hugo. Ordre du jour: 1° compte rendu de l'année 1901-1902; 2° composition du comité et des diverses commissions.

**Football-Club de Lyon**

L'équipe troisième du F.-C.L. jouera demain un match contre l'équipe seconde du Racing-Club Chalonnais.

L'équipe seconde s'entraînera contre le lycée Ampère mixte.

**Racing et Cercle Réunis de Lyon.**

Demain, l'équipe première jouera contre l'équipe deuxième sur le terrain, 210, route d'Heyrieu, à 2 heures. Les joueurs des deux équipes sont priés d'être exacts.

Les équipiers troisièmes et quatrièmes sont priés de se trouver au terrain, route d'Heyrieu, à une heure, pour s'entraîner en vue de prochaines matches à Lyon et dans la région: M. Caron, arbitre. Sont convoqués: MM. Deck, Sage, Philibert, P. Faure, Bonnamy, Dufresse, Clerc, B. Pellatier, L. Drevet, Barnoud, Bailly, Barbero, H. Caron, Chenu, Crozet, Imbert, L. Rayet, Peyot, Devillez, Frémion, Guigue, Ollier, Guicherd, J. Chanas, Levernay, Lejeune, Leclerc, Liard, Méru, Mazard, Barbie, Perrier, Saunier, Souvenan, Perrot, Berjand. Exactitude recommandée.

CROSS-COUNTRY. — Rendez-vous des coureurs de cross au terrain, route d'Heyrieu, à 2 h. 1/2. Le cross sera tracé par MM. Rohner, Gallay et Brochu.

COMITÉ. — Le Comité se réunira ce soir, au siège social, à 9 heures. Préparation de l'Assemblée Générale. Les sociétaires ayant des propositions à soumettre sont priés de les faire parvenir de suite au secrétaire, M. Deck.

EQUIPE PREMIERE. — Arrière: Vincent; trois-quarts: J. Seitier, Delaville (cap.), Brissaud, Denat; demis: Caron, Chanas; avants: Fréger, Tonio, Delorme, Phalanchor, Féchet, Drouhin, Bellorgey, Berthollet, Motte.

EQUIPE SECONDE. — Arrière: Misanel; trois-quarts: Cottarel, Babb (cap.), Vagnard, Bonnet; demis: Chatillon, Rayet; avants: L. Bonnet, Gros, J. Guillot, Piéry, Berthout, A. Sonier, Didier, Colette, Charvet, Bourdin.

**Amicale Sportive de Lyon.**

Dimanche dernier, à eu lieu, café Bajal, cours Vitton, 64, une réunion entre l'Amicale Sportive de Lyon et l'Union Sportive du VIe arrondissement. Le but en était la fusion des deux Sociétés. Cette fusion a été acceptée, à la majorité, sous le nom de Amicale Sportive de Lyon. Le bureau a été nommé comme suit: Président: M. Massinus; Vice-Présidents: L. Maudier, G. Claretton; Secrétaire général: M. Fayer; adjoint: A. Massimy; Trésorier Général: L. Cannel; adjoint: Cuzin; Membres: MM. Borgiottino, Cabayet, Frémion, E. Fiol.

L'affiliation à l'U. S. F. S. A. a été votée à l'unanimité, MM. P. Massinus, L. Maudier, Claretton, ont été nommés délégués au Comité du Sud-Est.

Demain, 22 courant à 2 heures, rendez-vous, au vestiaire, chemin des Cures, 48, café Fieux. A 2 h. 1/2, foot-ball rugby aux Prises des Racines.

**Challenge Franco-Suisse**

**MATCH NUL**

**F. C. L. contre R. C. R.**

Ce match a été apprécié de façons, si diverses que, pour cette fois, nous hésitons à présenter un compte rendu. Nous préférons reproduire ceux qui ont déjà été donnés par les quotidiens, ou du moins, par deux d'entre eux. Il est bon que le public et surtout celui qui assiste à ces rencontres puisse juger de la manière dont on le renseigne. S'il y a, avec des inexactitudes, une partialité de la part des rédacteurs ou des correspondants de journaux, il est utile de bien se rendre compte d'où elle vient et de la foi que l'on peut ajouter aux appréciations, aux excuses pour les uns et aux blâmes pour les autres et par dessus tout, aux reproches faits à l'arbitre.

Voici le compte rendu que le Lyon Républicain a bien voulu faire paraître:

La deuxième rencontre du Challenge franco-suisse entre le Football-Club et le Racing et Cercle réunis de Lyon avait attiré, dimanche, sur le terrain du R. C. R., 210, route d'Heyrieu, un nombreux public. La partie a présenté tout l'intérêt qu'on en attendait.

L'imbattable équipe du F. C. L. s'est retirée après un match déclaré nul par M. Gauché, qui avait bien voulu, au dernier moment, accepter les délicates fonctions d'arbitre.

Dans la première mi-temps, le F. C. L., profitant de son ascendant moral et du coup d'envoi précipité l'attaque. Les équipiers du R. C. R. manquant un peu de cohésion, résistent fort bien. Le jeu se transporte successivement dans les 22 mètres de chaque camp. Puis, sur un effort du F. C. L., le ballon dégagé par Varvier, arrive aux mains de ses excellents trois-quarts qui, à la suite de passes fort bien réussies, marquent d'une façon classique, le premier essai (Edel), soit trois points à l'actif du Club.

Dans la seconde mi-temps, le R. C. R. joue avec plus d'énergie. Ses avants suivent le ballon et marquent bien leurs adversaires. Caron et Chanas, qui s'entendent à merveille, amènent le ballon dans les 22 mètres du F. C. L., mais Mattan et Vuillemeret dégagent très bien et, malgré l'ardeur du R. C. R. qui veut égaliser les points, réussissent à ramener le jeu au milieu du terrain.

Après plusieurs mêlées, les avants rouge et noir s'échappent en dribblant. L'arrière du F. C. L. rate le ballon, mais Vuillemeret, qui a joué à la perfection, sauve encore son camp.

Le R. C. R. renouvelle sa tactique, Caron marque de peu un essai. Puis Brissaud, bien servi d'ailleurs, marque enfin l'essai que l'on prévoyait depuis longtemps. Soit 3 points à l'actif de chaque équipe.

La nuit commence à tomber et rend le jeu difficile. Les trois quarts du R. C. R. esquissent néanmoins une bonne série de passes, mais le F. C. L. plaque impitoyablement chaque homme. Les touches succèdent aux mêlées et la fin est sifflée dans l'obscurité à presque complète.

Le public fait une ovation aux deux équipes. Le R. C. R., qui a réussi à faire match nul avec son vieux adversaire, est surtout applaudi. Ses équipiers, quoique à court d'entraînement, n'ayant pu matcher depuis leur victoire sur les Parisiens, ont joué avec entraînement. Il faut féliciter au Football-Club: G. Vuillemeret, Edel, Mattan, Varvier; au Racing et Cercle, toute l'équipe et notamment Caron, Seitier, Denat, Fréger et Chanas.

Les équipes étaient ainsi composées: R. C. R. — Arrière: Vincent; trois-quarts: J. Seitier, Denat, Fréger, Delaville (cap.); demis: Caron, Chanas; avants: Tonio, Delorme, Phalanchor, Brissaud, Berthollet, Bellorgey, Féchet et Drouhin.

F. C. L. — Arrière: Mattan; trois-quarts: G. Vuillemeret (cap.), Edel, Peillon, Dethieux, demis: Varvier, Lambking; avants: K. Guillot, Lannes, Gentil, Place, Vaschalde, Bonhomme, Laforest, Cessieux.

D'autre part, Le Vélo, à sa façon, donnait le compte rendu suivant:

LYON (17 novembre). — Le Football-Club de Lyon (1) a fait match nul aujourd'hui avec le Racing et Cercle Réunis (1) pour le match éliminatoire de la région du Sud-Est, comptant pour le Challenge Franco-Suisse. Ce résultat inattendu doit être accepté sous réserves; car la partie a été disputée d'une manière tellement hachée qu'il n'y a pas eu dix minutes de vrai jeu. Les racingmans ont joué constamment hors-jeu, affolant le ballon, empêchant toute combinaison en s'intercalant dans les lignes arrières du F. C. L. L'arbitre a fait preuve de faiblesse, laissant faire, au lieu d'accorder coup franc sur coup franc. Un essai a été marqué pour le R. C. R. par Brissieux, que beaucoup ont vu hors-jeu. Chanas et Denat s'échappent souvent sans marquer. L'arbitre laisse faire. En revanche, Edel marque un essai indiscutable; l'arbitre le lui refuse. Le Football-Club était incomplet; c'est encore une excuse. Cote, Mantrand, Jeannerot ont fait défaut au dernier moment et ont été remplacés par Vaschalde, Place et Cessieux. Que cela serve de leçon au club doyen. G. Vuillemeret a marqué, sur la fin, un essai splendide après une double série de passes des trois-quarts. Ajoutons que la ligne des avants du R. C. R. a été remarquable de force.

Et voilà comment les intéressés ont jugé à propos de faire l'opinion et de rendre compte d'un match, qu'heureusement, ils n'ont pas été les seuls à regarder. J. G.

Les demi-finales. — Malgré le match nul de dimanche dernier entre le F. C. L. et le R. C. R., le Football-Club de Lyon est qualifié pour jouer la demi-finale contre le Stade Grenoblois, car, on se le rappelle, le F. C. L. avait triomphé du R. C. R. dans la première manche du Challenge, il y a un mois.

De ce fait, le Football-Club de Lyon se rendra demain à Grenoble, pour jouer le match demi-finale.

Voici la composition de l'équipe lyonnaise. Arrière: Mattan; trois-quarts: Peillon, Edel, Joé Vuillemeret, Dethieux; demis: Varvier, Lambking; avants: Bonhomme, Laforest, G. Vuillemeret (cap.), Gentil, Cessieux, K. Guillot, Mantrand, Janerot.

Remplaçants; Blain, Bavozet.

**Une équipe de jeudi.**

Le Racing et Cercle réunis va constituer une équipe spéciale du jeudi pour jouer sur son terrain soit contre l'Union.

**Lire la suite à la 4e page.**

**CHAPELLERIE**  
5 fr. - 10 fr.  
75, Rue de la République, 75  
Voir les dernières nouveautés  
Articles fantaisie et de SPORT

*Sportive des Etudiants*, soit contre l'Union Sportive du Lycée Ampère.

Les joueurs désirant faire partie de cette équipe spéciale sont invités à envoyer, au plus tôt, leur adhésion à M. Delaville, capitaine, au siège du R. C. R., café des Archers.

Nous ne saurions trop applaudir à cette initiative, qui montre bien tout le vif intérêt que prend notre jeunesse scolaire et universitaire aux sports athlétiques et nous félicitons sincèrement les promoteurs de ce mouvement. Espérons qu'avec une telle émulation, l'U. S. du Lycée Ampère ne tardera pas à montrer son ancienne valeur.

**Échos Athlétiques**

⊕ Vendredi dernier, sur la piste de la Société Athlétique de Montrouge, l'excellent stayer G. Ragueneau, bien connu des lyonnais a battu le record de l'heure amateur, couvrant 17 k. 420. Ajoutons que Ragueneau a accompli sa performance la veille de son départ au régiment, au mont Valérien.

⊕ Bouchard, l'excellent stayer Beaunois, qui, ainsi que nous l'avons annoncé, vient d'être incorporé à Dijon, courra cet hiver dans les différents sports sous les couleurs de l'Union Sportive Dijonnaise.

⊕ L'équipe première du Sporting Club Universitaire de France joue demain son match de championnat contre le Racing Club de France, au Parc-des-Princes. On attend avec impatience le résultat de ce match pour avoir une ligne d'appréciation sur nos équipes lyonnaises. On se rappelle que le R. C. R. battit le Sporting à Paris, il y a trois semaines, et que le F. C. L. battit à son tour le Racing-Club de France.

⊕ Nos anciens footballeurs se souviennent de M. Grenville Hadley qui dirigea, avec tant de succès, notre équipe lyonnaise et dont tous durent reconnaître les précieuses qualités. Le match joué contre l'équipe du Cosmopolitan-Club que commandait son frère F. Hadley, est resté mémorable dans nos milieux athlétiques. Hadley retourne à Paris, fait partie du Stade Français. Son frère qui continue à jouer dans la brillante équipe du Cosmopolitan-Club, s'y fait remarquer par sa science du rugby et spécialement du jeu de demi.

C'est un don de famille, car il y a encore un petit Hadley, actuellement capitaine de la seconde équipe du Cosmo, qui semble appelé à faire pâlir l'étoile de ses aînés.

**CROSS-COUNTRY**

La saison de cross a commencé dimanche à peu près dans toute la région. Nous allons voir, pendant trois mois, chaque dimanche, une nuée de jeunes athlètes s'élancer à travers champs, sans autre espoir que d'acquiescer une forme qui leur permettra peut-être de se classer au championnat.

Comme toujours, les forts ténors de la course à pied sont toujours les derniers à l'entraînement et, dimanche dernier, il n'y eut guère que les jeunes qui prirent part au cross d'ouverture.

Au F. C. L., quatorze coureurs ont effectué, dans les virgines du Grand-Camp, un parcours de 4 kilomètres, sous la direction de Tharin. A signaler la rentrée de Pichat, qui fut un excellent coureur de cross en 1897-98, avant son départ en Amérique.

Au Racing et Cercle réuni, l'entraînement a eu lieu l'après-midi, avec départ du terrain, 210, route d'Heyrieu. Mais, par suite du match de football, certains ont préféré voir jouer le match plutôt que de s'entraîner. Néanmoins, six coureurs ont parcouru en groupe 5 kilomètres à bonne allure.

A l'Union Sportive Dijonnaise.—L'équipe première de l'U. S. D. s'est entraînée à Larrey, sur 6 kil., tracés par MM. Lambelet, Belin et Perrot. Les coureurs sont arrivés dans l'ordre suivant : Dénomme aîné, Pommier, Verpault aîné, Perle, Lormée, Chuchetot, Dénomme jeune, Chanson. L'équipe seconde va commencer à s'entraîner le soir, en semaine, sur route.

— Demain, le F. C. L. s'entraînera dans les files du Grand-Camp. Départ à 9 heures 1/2, du Tir aux Pigeons.

Le cross du R. C. R. aura lieu à 2 heures 1/2, du terrain de la route d'Heyrieu.

**BEAUNE.** — L'Union Sportive Beaunoise, dans sa réunion du 10 novembre, a procédé au renouvellement du Comité et des Commissions pour l'année 1902-1903. En voici la composition : MM. Girardot, président; Arnoux et Deguise, vice-présidents; Lagrange, secrétaire; Gagnerot, secrétaire-adjoint; Forgeot, trésorier; R. Bouchard, trésorier-adjoint; Muraltier, Promageot, Fontaine, Lessinger, Laroze et Léger, membres. Commission de football et d'athlétisme, MM. Fontaine, Gagnerot, Lagrange et Laroze. Commission de vélocipédie, MM. Fontaine, Forgeot, Blin et Laroze.

**CHAMBÉRY.** — Dimanche dernier, sur le terrain de manœuvre du 97<sup>e</sup> d'Infanterie, a eu lieu une intéressante partie de foot-ball avec des équipes composées mi-partie d'équipiers seconds de l'U.S.C. et de l'A.A.L.C. (2). Les trois quarts de l'U.S.C. se sont fait remarquer par leurs belles charges, surtout Jacquin. Les avants de l'A.A.L.C. manquent encore d'homogénéité.

En nombre assez considérable, les spectateurs assistent à la partie.

— Dimanche prochain aura lieu un match entre l'U.S.C. (2) et A.A.L.C. (2).

**A.A.L.C. (2).** — Avants : La Ravoire, Martin Vey, Hugues, Lacroix, Mollaret, Besson, Fontaine; demis : Folliets, Dumaine; trois quarts : Pégaz (cap.), Goutes, Pirola, Garnier; arrière : Jeandel.

Ajoutons ces quelques appréciations sur les équipiers de l'A.A.L.C. La Ravoire, joueur assez bon, un peu trop personnel. Martin, bleu de l'année, s'applique beaucoup, marchera très bien.

Vey, ancien trois quart de Montélimar, vite; bonnes charges, mais peu de passes et pas de coups de pied.

Hugues, très bon avant centre; commence à bien plaquer.

Lacroix, suit bien son ballon, arrête bien, surtout par la tête, driblé très bien.

Mollaret, soutient bien dans les mêlées, promet beaucoup.

Besson, nouveau joueur, audacieux dans ses arrêts.

Fontaine, très vite, se plaquerait lui-même. Folliet, très bon joueur, rouillard, sert bien ses trois-quarts.

Dumaine, vite, suit bien son ballon. Pégaz, bon joueur, arrêts sûrs, bon capitaine.

Goutes, nouvel équipier a fait de très rapides progrès. Est en passe de devenir un des meilleurs de l'A.A.L.C.

Pirola, fait bien les passes, et marque utilement son homme.

Garnier, très vite, bons coups de pied. Jeandel, arrière excellent, bons coups de pied, plaquages sûrs, est servi par un sang froid remarquable.

**ROMANS.** — Le Stade-Racing Romanais Réunis (1) a battu dimanche le Stade Grenoblois (1) par 6 points (2 essais) à 3 points (1 essai), après une fort jolie partie, bien menée de part et d'autre. Quelques mots sur ce match intéressant : Le coup d'envoi est donné à 2 h. 1/2. Immédiatement le S. G. est refoulé dans ses 22 m. A la sortie d'une mêlée, Revol, du S.R.R., s'empare du ballon, franchit la ligne des trois-quarts du S. G., sans être arrêté, et va marquer un premier essai pour Romans. Le ballon est ramené au milieu du terrain, mais le S. G. est de nouveau refoulé dans ses 22 m. et, à la suite d'une série de passes bien exécutées, Revol marque le second essai pour Romans. La mi-temps est sifflée. Pendant la 2<sup>e</sup> partie du match, le S. G., à son tour, joue constamment dans les 22 m. du S.R.R. qui se contente de se tenir sur la défensive, mais, malgré cela, Caron, du S. G., parvient à marquer un essai pour le S. G.

La partie s'achève sans que rien ne soit marqué à nouveau.

M. Balme du S. G. a arbitré à la satisfaction générale.

la jeune équipe adverse. Remarqué de très jolies passes des trois-quarts des 2 équipes, si l'équipe scolaire a fait preuve d'une belle défense, l'équipe mixte de l'U. A. V., supérieure, a gagné par 11 points (3 essais : 2 Dumont, 1 Poncet, 1 but Novel M.).

Remarqué à la S. V., le jeune Carlaud, Cassoli, Jobelin. A l'U. A. V. félicitons Novel frères, Dumont, Drogat.

L'équipe junior de la S. V. a également joué une partie d'entraînement. Après 40 minutes d'un jeu assez confus, l'arbitre a arrêté la partie. Aucun point n'a été marqué.

Voici la liste des membres de l'Union Athlétique Viroisienne qui viennent de partir au service militaire :

- A. Debon, 1 an, 14<sup>e</sup> section d'infirmiers à Lyon.
- H. Jourdan, 1 an, 15<sup>e</sup> régiment d'infanterie, Briançon.
- J. Michallat, 1 an, 140<sup>e</sup> régiment d'infanterie, Grenoble.
- L. Carré-Pierrat, 1 an, 140<sup>e</sup> régiment d'infanterie, Grenoble.
- F. Chastan, 3 ans, 1<sup>er</sup> rég. de Génie, Versailles.
- A. Rochemure, 3 ans, 52<sup>e</sup> de ligne, à Montélimar.
- A. Berger, 3 ans, 30<sup>e</sup> chasseurs, à Embrun.
- Roussel, 3 ans, 13<sup>e</sup> chasseurs, à Chambéry.

**MARSEILLE.** — C'est par une journée superbe que s'est ouverte la saison de foot-ball association au Parc Borély et que les équipes se disputaient le Challenge René de Montmirail.

L'Union Sportive Phocéenne se trouvait en présence du Groupe Sportif des Présélines, et a gagné par cinq buts, alors que le G. S. P., malgré une lutte acharnée, n'a pu marquer que trois buts.

Le Stade Marseillais n'est venu à bout de l'Union Athlétique de Provence que très péniblement et n'a marqué qu'un but contre zéro, encore ce goal n'a-t-il été fait que dans les cinq dernières minutes.

Le Sporting-Club qui devait matcher contre l'Olympique, a bénéficié du forfait de cette dernière société qui s'est abstenu de jouer, parce que seuls, les joueurs français peuvent entrer dans l'équipe qui doit disputer ce Challenge. Le S. C. M. ayant demandé l'autorisation à l'O. M. d'aller jouer sur son terrain particulier de l'Huveaune, permission accordée, est allé entraîner son équipe pendant qu'une équipe mixte de l'O. M. jouait une partie de rugby contre la première de l'Etoile Bleue.

**Spectacles et Concerts**

**GRAND-THÉÂTRE**

Ce soir Sapho avec la remarquable interprétation que l'on sait, Mme Bréjean-Silver en tête. — Demain chantera, 2<sup>e</sup> matinée : Faust. M. Jean Vellier chantera le rôle de Méphisto et Mme Erard, le rôle de Marguerite.

**THÉÂTRE DES CÉLESTINS**

En attendant la première représentation de Madame Firl pour laquelle la location est ouverte, ce soir samedi, continuation du grand succès *Devant l'Ennemi*, qui sera joué également demain en matinée. Dimanche soir, par exception, *Le Contrôleur des Wagons-lits* et *La Passerelle*.

**NOUVEAU-THÉÂTRE**

Ce soir, samedi, première des 28 jours de Clairette, l'opérette militaire qui obtint l'année dernière un si éclatant succès.

**CASINO-KURSAAL**

Ce soir : Miss Galathée, danseuse serpentine; Mlle Dermette, une de nos compatriotes; M. Frémy, comique tourlourou, dans ses créations; Miss Elza, trapéziste; les Richard-Salwings, équilibristes acrobates, et les trois sœurs Ernesto dans leur présentation sur le fil de fer. Demain, à 2 heures, matinée pour les familles, avec le concours de tous les artistes ou attractions.

**CONCERT DE L'HORLOGE**

Le succès de *Claudine en Vadrouille* est toujours aussi vif, malgré les trente et quelques représentations qu'on en a données. Il faut en trouver la cause dans la perfection de la mise en scène, la jolie figuration, etc. L'excellence des interprètes, à la tête desquels il convient de placer : les Stoll Price, Emma Monbrayon, Vallès, Sauniers, Dumoraize, Ravisch, Miller, Durand Ulbach, Brévannes, Vairois, etc. Au reste, à mesure que se déroulent les différents épisodes de *Claudine en Vadrouille*, tous les goûts trouvent à se satisfaire. Il y a de l'originalité dans l'imitation des sœurs Brissard, du réalisme dans la scène, de la drôlerie épique dans le commissariat, de la grâce dans la fête des fleurs.

**CIRQUE RANCY**

Débuts à Lyon, le 24 décembre.

**CIRQUE BUREAU FRÈRES**

Cours du Midi, côté Ithone.

Ouverture le 13 décembre. Débuts sensationnels.

L'Administrateur-Gérant : A. BURNICHON.

P. LEGENDRE & Co, LYON. — Anc. M<sup>re</sup> A. Waltener.

**HEVID**  
ONGUENT CHEVAUX.  
Le Hévid est le meilleur conservatif des maladies du pied des espèces chevaline et bovine. Il pénètre admirablement le tube corré, le nourrit et ramène en bon état, en quelques semaines, le sabot le plus sec et le plus cassant.  
En vente chez les Vétérinaires, Pharmaciens, Selliers & Maréchaux ferr.

**GRAND BAZAR de LYON**  
31, Rue de la République, 31  
LYON  
**SELLERIE**  
Voir la splendide installation du Comptoir de Sellerie et Fournitures d'Ecurie dans les nouveaux Sous-Sols.  
Tous nos articles : Harnais, Selles, Brides, etc., sont en cuir de 1<sup>er</sup> choix et d'une confection irréprochable; ils offrent la plus grande sécurité et nous les garantissons absolument à l'usage.  
Envoi franco du CATALOGUE sur demande

**COMMERCE de CHEVAUX**  
Pension de Chevaux à 70 et 90 francs  
Prix réduits pour la dételée, à la journée et demi-journée  
**MAISON LAURENT**  
16, rue de Vendôme, Lyon (près l'entrée du Parc)  
Prix Modérés  
Maison de Confiance  
Pension, Dressage, Vente, Achat à la Commission, Écuries Remises, Boxes Confortables

**GRANDS MAGASINS**  
DES  
**CORDELIERS**  
LYON  
ACTUELLEMENT  
**Robes - Manteaux**  
**Fourrures**  
**Soieries - Lainages**

**BELLE JARDINIÈRE**  
2, rue du Pont-Neuf. — PARIS  
SUCCURSALE de LYON, 62, Rue de la République  
**VÊTEMENTS D'HIVER, FOURRURES**  
PARFUMERIE, MAROQUINERIE, etc., etc.

Voitures de Grande Remise  
Mail-Coach, Landaus, Victorias  
**LUCAIN Frères**  
4, Place Gravier, LYON  
LOCATION, PENSION  
Voitures d'Excursion

**LES ANNONCES**  
sont reçues  
au Bureau du Journal  
15, place Bellecour, LYON

**Massage Médical**  
POUR TOUTES MALADIES  
Traitement par l'Électricité  
M<sup>re</sup> Stemelin  
14, Rue Molière  
près la place Morand

La Société anonyme des  
**AUTOMOBILES PEUGEOT**  
a installé un Dépôt  
Avenue de Saxe, 256  
LYON

M<sup>re</sup> **CASARELLI FERRARIO** successeur  
Quai de l'Hôpital, 31 — LYON  
Grand Choix de Chiens  
**FOX-TERRIERS** Bons Rattiers  
**CHIENS de LUXE**  
EMPAILLAGE D'ANIMAUX TRÈS SOIGNÉ  
Oiseaux exotiques, de pays, Carac, Volières, Furets, Pigeons, Volailles, Singes

EXIGER LE VÉRITABLE  
**FREIN BOWDEN**  
agissant sur la Jante (brevet S. G. D. G.)  
Vainqueur du Concours du T.C.F.  
Pose instantanée sur toute Bicyclette  
VENTE EN GROS A LYON :  
30, quai de la Charité; 18, rue du Plat et 80, rue de Vendôme  
VENTE EN DÉTAIL : PARTOUT  
Syndicat Français des Brevets E.-M. Bowden L<sup>rd</sup>  
12, avenue de la Grande Armée, PARIS  
Télégrammes : FREINBOWD, PAR

**PHARMACIE DU SERPENT**  
32, rue Lanterne, LYON  
NOUVEAU RABAIS — DÉTAIL AU PRIX DU GROS  
Le Grand Débit est une Garantie de la Bonne qualité

**Maison DOUÉ**  
FONDÉE EN 1852  
7, place de la Charité, 7  
LYON  
Agence des Cycles  
**GLADIATOR CLEVELAND, ETC.**  
Motocyclettes, Automobiles  
ÉCHANGES, RÉPARATION

**AVIS. LE TAILLEUR PAUVRE**  
A l'honneur d'informer ses nombreux clients que ses Assortiments en Draperies Hautes Nouveautés pour la nouvelle saison sont au grand complet et des plus variés. Par sa puissante organisation, ses moyens de production rapide, une rigoureuse exactitude dans l'exécution des commandes, et enfin par la supériorité des tissus employés et une confection parfaite, a acquis en peu de temps une importance telle qu'il peut être classé comme la Maison locale la plus importante de Lyon. L'acheteur est assuré de trouver dans ses Magasins tous les éléments nécessaires à son choix et à des prix inconnus partout ailleurs.  
QUELQUES SÉRIES RÉCLAME  
PANTALONS tout faits, depuis... 4.50  
COMPLETS tout faits, série exceptionnelle en très beaux tissus, depuis... 19.50  
PARDESSUS croisés, édrédon noir, bleu et marron, depuis... 19.50  
PANTALONS sur mesure, très belle draperie, genre exclusif au Tailleur Pauvre, depuis... 8.75  
COMPLETS haute nouveauté sur mesure, dernier genre, coupe et façon soignée, depuis... 24.50  
PARDESSUS haute nouveauté sur mesure depuis... 24.50